23 NOVEMBRE 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR VOTE AFFIRMATIF

DÉCISION FINALE

BOD/AV/2022/11-04- GUINÉE : PROJET DE RÉVISION DE L'ESPIG

Le Conseil d'administration :

1 Notant que la mise en œuvre de l'ESPIG en Guinée a été mise à mal par la pandémie de COVID-19, l'épidémie d'Ebola et la récente crise institutionnelle ;

2 Notant que des objectifs révisés adéquats ont été proposés pour le volet Acquis scolaires de la partie variable ;

3 Approuve le projet de révision substantielle de la partie variable relative au volet Acquis scolaires, telle qu'elle figure à l'annexe 1 du document BOD/AV/2022/11 DOC 04.